

Tangence



La métamorphose d'Étienne de Carheil The metamorphosis of Étienne de Carheil

Aline Smeesters

Number 99, Summer 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015113ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015113ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Tangence

ISSN

1189-4563 (print)

1710-0305 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Smeesters, A. (2012). La métamorphose d'Étienne de Carheil. *Tangence*, (99), 61–97. <https://doi.org/10.7202/1015113ar>

Article abstract

The French Jesuit Étienne de Carheil is known especially for his missions among Canada's indigenous peoples. The work studied here, however, predates his departure for the missions: it involves a Latin poem (*Metamorphosis*) that celebrates the birth of the eldest son of Louis XIV on November 1st, 1661 and was composed when Carheil, then twenty-eight, was a professor of rhetoric at the Jesuit College in Tours. The poem was approved by his superiors and judged worthy of publication in Paris; de Carheil was still talking about it in a letter to his father sent twelve years later from the Saint Joseph mission in Goyogouën. An analysis of this long allegorical poem (260 hexameters devoted to the metamorphosis of the French fleur-de-lis, red with the blood of wars, but changed to white again with the princely birth) reveals the literary and cultural baggage of the young de Carheil a few years before leaving for Canada.

La métamorphose d'Étienne de Carheil

Aline Smeesters,
Université catholique de Louvain (FNRS — Belgique)

Le jésuite français Étienne de Carheil est surtout connu pour ses missions auprès des peuples autochtones du Canada. Mais l'ouvrage ici étudié est antérieur à son départ en mission : il s'agit d'un poème latin (*Metamorphosis*) célébrant la naissance du fils aîné de Louis XIV, le 1^{er} novembre 1661, et composé alors que de Carheil, âgé de vingt-huit ans, était professeur de rhétorique au collège jésuite de Tours. Le poème reçut l'aval de ses supérieurs et fut jugé digne d'être imprimé à Paris ; de Carheil s'en souvint encore dans une lettre envoyée douze ans plus tard à son père, depuis la mission de Saint-Joseph à Goyogouën. À travers l'analyse de ce long poème allégorique (260 hexamètres consacrés à la métamorphose du lys français, rougi par les guerres mais retrouvant sa blancheur à travers la naissance princière), transparaît le bagage littéraire et culturel du jeune de Carheil quelques années avant son départ pour le Canada.

C'est d'une double métamorphose qu'il sera question dans ces pages : celle d'un jésuite breton, Étienne de Carheil (1633-1726), qui, de jeune espoir des belles-lettres néo-latines sur le vieux continent, se transforma en fervent missionnaire de la foi catholique auprès des Iroquois et des Hurons de Nouvelle-France ; et celle du Lys français qui, sous la plume de notre jésuite, connut d'inédites variations de couleur, passant du blanc au rouge puis à nouveau du rouge au blanc. *Par l'heureuse naissance du sérénissime Dauphin, le Lys français, souillé par le sang ennemi au milieu de tant de combats, est rendu à sa blancheur ; ou : la couleur rendue au lys : métamorphose*¹ : tel est en effet le titre (traduit) d'un long poème

-
1. Étienne de Carheil, s.j., *Felici ortu Serenissimi Delphini Gallicum lilium tot inter pugnas hostili foedatum sanguine, candori suo restituitur ; sive color lilio restitutus. Metamorphosis*, Paris, Cramoisy, 1662. Je traduis. Pour les citations, nous renvoyons au texte reproduit en latin et traduit en français à la fin de cet article.

généthliaque latin publié en 1662 par Étienne de Carheil, à la suite de la naissance du premier fils de Louis XIV (1661), et quatre ans avant son départ pour la mission canadienne (1666). À travers ce texte, c'est tout le bagage littéraire et culturel d'un missionnaire jésuite du XVII^e siècle qui pourra être mis en lumière.

Les Jésuites et les naissances de Dauphins

Le genre littéraire des célébrations de naissances (ou «*généthliaques*²», selon le terme savant) connut un certain succès dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles, aussi bien en latin que dans les différentes langues vernaculaires. Si les naissances princières étaient en général célébrées par une poignée de poèmes ou de discours généthliaques, les venues au monde des Dauphins français en 1638 et 1661 se signalent par une production littéraire exceptionnellement importante. Sans doute cet élan massif peut-il être, dans le cas du futur Louis XIV, relié au caractère «*miraculeux*» attaché à sa naissance, survenue après plus de vingt ans d'union inféconde de Louis XIII et d'Anne d'Autriche³; et dans le cas de son fils aîné, expliqué par une volonté d'émulation avec les productions suscitées par la naissance de son père, encore bien présente dans les mémoires. Si Louis XIV fut l'«*enfant du miracle*», son fils aîné fut pour sa part «*l'enfant de la paix*»: sa naissance (le 1^{er} novembre 1661) suivit de près le mariage, en juin 1660, de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, un mariage qui scella la paix entre la France et l'Espagne après de longues années de conflit (1635-1659).

Parmi les thuriféraires des Dauphins français, les Jésuites occupent une place de choix. Les membres de la Compagnie de Jésus pratiquèrent couramment le généthliaque, généralement en latin, tout au long du XVII^e siècle, en particulier en l'honneur des princes héritiers nés dans les différentes dynasties catholiques

-
2. Sur le genre généthliaque, voir Aline Smeesters, *Aux rives de la lumière. La poésie de la naissance chez les auteurs néo-latins des anciens Pays-Bas entre la fin du XV^e siècle et le milieu du XVII^e siècle*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, coll. «*Supplementa Humanistica Lovaniensia*», 2011.
 3. Sur cet événement, voir Jean Meyer, *La naissance de Louis XIV*, Paris, Complexe, 1989. Sur les écrits généthliaques composés à cette occasion, on peut consulter Nicole Ferrier, «*Rhétorique et société: l'exemple du généthliaque*», dans Marc Fumaroli (dir.), *Critique et création littéraires en France au XVII^e siècle. Colloque international du CNRS, Paris, 4-6 juin 1974*, Paris, CNRS, 1977, p. 433-451.

d'Europe. Selon un recensement réalisé sur la base de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*⁴, la moyenne de la production était de deux généthliques par naissance princière; mais dans le cas des naissances de Louis XIV et de son fils aîné, les Jésuites français, pris par l'enthousiasme national, en composèrent respectivement 25 et 23 — en latin et en français, prose et vers confondus. Il est bien connu que les membres français de la Compagnie de Jésus étaient à cette époque très proches de la cour, et qu'à travers leurs productions poétiques mais aussi théâtrales, ils avaient coutume de renvoyer « des images sublimées des événements du règne », entretenant un climat aulique favorable à l'absolutisme⁵.

Parmi les auteurs jésuites de généthliques se dégage un profil récurrent: celui du professeur de rhétorique dans un collège de la Compagnie, souvent âgé d'une trentaine d'années. La récurrence de ce profil est liée au « plan de carrière » jésuite: les nouveaux membres étaient très tôt mis à contribution dans l'enseignement; ils commençaient par enseigner dans les petites classes, puis montaient de classe progressivement tout en continuant à se former sous la supervision de leurs supérieurs⁶. Or ces jeunes professeurs étaient encouragés à exercer à chaque occasion leurs talents de latinistes, notamment en produisant des discours et des poèmes de circonstance, qui recevaient parfois les honneurs de la publication. Mes recherches à l'*Archivum Romanum Societatis Iesu* (ARSI) sur les catalogues et lettres annuelles des provinces françaises m'ont permis de rattacher à ce profil type six auteurs de généthliques en l'honneur du Dauphin né en 1661: Pierre Rodelle et François Mangot, professeurs de rhétorique à Toulouse (39 et 37 ans)⁷;

4. Carlos Sommervogel (dir.), *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles, Schepens, 1890-1960, 12 vol. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *BCJ*, suivi du volume et de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

5. Voir Thomas Vernet, « "Le divertissement ne sauroit manquer de plaire". Conditions d'exécution et réception de *Sigalion ou le secret* », dans Anne Piéjus (dir.), *XVII^e siècle*, vol. 238 (*Archéologie d'un spectacle jésuite*: Polymestor et *Sigalion ou le secret*, 1689), 2008, p. 96.

6. Voir Alfred Poncet, s.j., *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas. Établissement de la Compagnie de Jésus en Belgique et ses développements jusqu'à la fin du règne d'Albert et d'Isabelle*, Bruxelles, Lamertin, 1927-1928, vol. 2, p. 24-25; et Georg Michael Pachtler, s.j., *Ratio Studiorum et Institutiones Scholasticae Societatis Iesu per Germaniam olim vigentes*, Osnabrück, Biblio, 1968, vol. 4, p. 175-233.

7. ARSI, TOLOS 6, f° 131v-132v. Titres: Pierre Rodelle, s.j., *Delphinus Gallicus rex maris constitutus. Poema genethliacon*, Toulouse, 1662; François Mangot, s.j., *Delphini Galliarum Serenissimi ortus XII inscriptionibus totidemque*

Jean Commire, professeur de rhétorique à Rouen (36 ans)⁸; Pierre Dozenne, professeur de rhétorique à Paris (36 ans)⁹; Léonard Frizon, professeur de rhétorique à Poitiers (33 ans)¹⁰; et enfin celui qui va nous intéresser ici: Étienne de Carheil, professeur de rhétorique à Tours (28 ans)¹¹.

Étienne de Carheil

La vie d'Étienne de Carheil est relativement bien documentée; sa biographie a été écrite vers les années 1890 par le jésuite Joseph Orhand¹²; des notices sont également disponibles dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus (BCJ)*, vol. 2, p. 747-748) et, plus récemment, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*¹³.

De famille noble, Étienne naquit en novembre 1633 au château de la Guichardaye dans le Morbihan (en Bretagne). Il entra dans la Compagnie de Jésus avant l'âge de 20 ans (en août 1652 ou 1653, selon les sources)¹⁴ et exerça les fonctions de professeur de grammaire, d'humanité et de rhétorique aux collèges d'Amiens, de Rouen et de Tours, alternant ce parcours d'enseignant avec la poursuite de ses propres études: avant et après son passage à Tours, il étudia la philosophie à La Flèche et la théologie à Bourges. Très tôt, il rêva de partir comme missionnaire. La section *Indipetae* de l'ARSI, qui rassemble les lettres des jésuites postulant pour les missions lointaines, en contient quatre de sa plume. La plus ancienne, datée du 9 juillet 1662, témoigne que le jeune homme

emblematis atque elogiis celebratus, Toulouse, Boude, 1662. Voir ARSI, TOLOS 18, f° 129v (lettre annuelle du collège de Toulouse, 1662): «addidere Rhetoricae professores duo suum quisque poeticum opus, quod Typis editum docti laudarunt.»

8. ARSI, FRANC 23, f° 143 r-v. Titre: Jean Commire, s.j., *Somnus Delphini*, s. l. n. d.
9. ARSI, FRANC 23, f° 139r-v. Titre: Pierre Dozenne, s.j., *Delphini Cunae*, Paris, Cramoisy, 1662.
10. ARSI, AQUIT 6-II, f° 396r. Titre: Léonard Frizon, s.j., *De pace, nuptiis regiis, Delphino, aliisque temporum nostrorum rebus clarissimis, poemata*, editio secunda, Poitiers, Fleuriau, 1662.
11. ARSI, FRANC 23, f° 146 r-v. Titre: voir note 1.
12. Joseph Orhand, s.j., *Un admirable inconnu. Le Révérend Père Etienne de Carheil s.j.*, Paris/Lille, s.n.s.d.
13. Voir Joseph P. Donnelly, s.j., «Carheil, Étienne de», *Dictionnaire biographique du Canada* [1969], vol. 2, p. 124-125, 2000, URL: http://www.biographi.ca/FR/009004-119.01-f.php?id_nbr=687.
14. 1652 selon Orhand et BCJ, 1653 selon le *Dictionnaire biographique du Canada*.

insistait alors depuis un certain temps déjà : il affirme en effet avoir déjà expédié plusieurs missives, « dont certaines signées de son sang » pour solliciter d'être envoyé « quelque part dans les missions ¹⁵ ».

En 1666, Carheil fut ordonné prêtre ; la même année, le Père Général accepta enfin de l'envoyer aux missions. La destination choisie fut le Canada, où Carheil allait passer le reste de sa vie. Après deux ans de préparation, Carheil effectua un long séjour de quinze ans (1668-1683) à la mission Saint-Joseph, auprès des Goyogouins (*Cayugas* en anglais), l'une des cinq tribus de la confédération iroquoise. Le jésuite obtint peu de conversions, mais semble avoir joui de l'estime des Indiens. Il fut rappelé à Québec en 1683, en raison de la guerre qui allait éclater de manière imminente entre Français et Iroquois. La deuxième grande mission du père de Carheil se déroula de 1686 au début des années 1700, à la mission Saint-Ignace près du détroit de Mackinac, chez les Outaouais et les Hurons. Carheil y entra en conflit avec les commandants français, dont les soldats faisaient du commerce avec les Amérindiens et leur fournissaient de l'eau-de-vie. L'échec de la mission fut consommé lorsque le commandant Cadillac, ennemi déclaré des Jésuites, fonda un poste à Détroit et convainquit de nombreux indigènes de quitter Saint-Ignace pour s'y établir ; la mission fut finalement abandonnée et ses bâtiments brûlés. Carheil finit sa vie dans les villes de Québec et de Montréal ; il décéda à Québec en 1726.

De la période canadienne de Carheil témoignent un certain nombre d'écrits. Le missionnaire, qui avait la réputation de parler les langues huronne et iroquoise aussi couramment que le français, composa en latin un traité sur les racines de la langue huronne ; il en reste un exemplaire manuscrit transcrit par un coreligionnaire du XVIII^e siècle, le père Potier, s.j. ¹⁶. Des lettres de la main de Carheil ont également été conservées, dont certaines sont parues

15. « Quatuor jam epistolas, et ex iis aliquas vel sanguine meo signatas scripseram ad R. admodum patrem Goswinum Nickel, ut me aliquo in missiones ad Theologiam, quam attingam anno proximo mitti vellet » (cité par Léon Pouliot, s.j., *Études sur les Relations des Jésuites de la Nouvelle-France (1632-1672)*, Montréal/Paris, Desclée de Brouwer, 1940, p. 307, note 11 ; je traduis).

16. *Radices linguae huronicae transcriptae a P. Potier ex P. Careil*. L'ouvrage est décrit notamment par Léon Pouliot, *Études sur les Relations des Jésuites*, ouvr. cité, p. 303, note 29 ; les volumes manuscrits étaient alors conservés aux archives du Collège Sainte-Marie de Montréal.

dans les *Relations des Jésuites de la Nouvelle-France* (sous les années 1669-1670 et 1670-71), tandis que d'autres sont restées manuscrites ou ont été publiées au XIX^e siècle¹⁷.

Une de ces lettres évoque le poème latin qui nous intéresse ici : il s'agit d'une missive en français envoyée à son père, « de la Mission de Saint-Joseph à Goyogouën, le 8 juillet 1673 ». Carheil, rappelant le souvenir de ses premières années dans la Compagnie de Jésus, y fait le récit suivant :

De La Flèche, j'allai à Tours pour y enseigner la rhétorique et j'y fis un poème sur la naissance du Dauphin, qui naquit pour lors. Mes supérieurs l'ayant jugé digne d'être imprimé à Paris, je ne doutai nullement que je ne fusse obligé de vous l'envoyer, comme un fruit de tout ce que vous ont coûté mes études, afin que vous eussiez la consolation de voir que vous ne l'aviez pas employé tout à fait inutilement¹⁸.

Le poème

La *Métamorphose* se compose de 260 hexamètres dactyliques, précédés d'un *argumentum* en prose. Selon Orhand, le premier biographe de Carheil, ce poème « n'est pas un chef-d'œuvre, ou c'est un chef-d'œuvre de professeur de rhétorique, de cette époque et de cet âge. [...] Les vers ont bonne allure et bonne coupe ; ils ne manquent ni d'harmonie ni d'élégance [...] : la verve est abondante et nerveuse, le latin pur et correct. Mais le fond reste médiocre¹⁹ ». J'ajouterais à ces commentaires certaines nuances. La forme du poème est effectivement assez maîtrisée — même si la clarté du sens ou la fluidité grammaticale laissent quelquefois à désirer. Quant au fond, il est typique d'une époque friande de récits allégoriques, et pratiquant la louange sans mesure dans le panégyrique ; mais dans son genre, le texte me semble assez réussi et, en tous les cas, fort intéressant à étudier.

Commençons par en retracer les grandes lignes. La France, nous raconte Carheil, a jadis reçu du Ciel ses lys immaculés, garants de la pérennité du royaume (v. 12-24). Mais voilà qu'un ennemi (l'Espagne) médite de lui ravir ces fleurs, se promettant

17. Des informations plus détaillées sur les lettres de Carheil se trouvent dans *BCJ*, vol. 2, p. 747-748.

18. La lettre est publiée dans la biographie de Joseph Orhand, s.j. (*Un admirable inconnu*, ouvr. cité) ; l'extrait cité ici se trouve à la page 192.

19. Joseph Orhand, s.j., *Un admirable inconnu*, ouvr. cité, p. 17.

une victoire facile (v. 25-50). Louis XIV et ses troupes parviennent heureusement à mettre les Espagnols en déroute (v. 50-64), mais le sang versé lors des combats souille les fleurs et imprègne la terre, de telle sorte que les lys perdent leur couleur blanche et deviennent rouges (v. 65-94). Ce dommage, qui pourrait paraître mineur, n'en est pas moins perçu comme dramatique, en raison de l'origine céleste de la couleur des lys (v. 95-130). Le roi s'en désespère; il serait prêt à donner son propre sang pour rendre leur blancheur aux lys, mais son sang lui aussi est de couleur pourpre (v. 131-150). C'est alors qu'apparaît le dieu Hymen, porteur d'une solution: Louis XIV doit se marier et procréer; le lait qui montera aux seins de son épouse pourra servir à reblanchir les lys de France (v. 151-180). Hymen montre à Louis XIV un portrait de sa future épouse (Marie-Thérèse d'Autriche), dont il s'éprend aussitôt, et ce d'autant plus qu'elle lui rappelle sa propre mère (Anne d'Autriche, elle aussi infante d'Espagne) (v. 181-193). La paix est scellée, le mariage est conclu, et très vite vient au monde un héritier masculin (v. 194-211). La poitrine de la jeune mère se gonfle de lait (v. 212-217). Le poète interpelle alors l'enfant nouveau-né et lui demande de bien vouloir céder une partie de ce lait au profit des lys de sa patrie (v. 218-222). L'enfant répond au-delà de la demande: il renonce entièrement au lait de sa mère (v. 223-227). Les lys peuvent donc profiter de la «pluie de lait» et retrouvent leur couleur initiale (v. 228-232). L'exploit ainsi accompli par le nouveau-né est comparé par le poète à celui d'Hercule enfant tuant des serpents dans son berceau, et même à celui d'Hercule adulte exterminant l'Hydre (v. 233-243). Les lys désormais sont encore plus chers aux Français, car ils ne sont plus seulement célestes, mais participent aussi de la royauté (v. 244-252). Quant à l'enfant, c'est son aïeul Henri IV (père de Louis XIII) qui, depuis les astres, le nourrit des sucs de la voie lactée (v. 253-260).

La première question à envisager est celle de l'originalité du poème de Carheil par rapport à la littérature encomiastique française de son époque. La *Métamorphose* laisse clairement affleurer une série de thèmes et de valeurs qui étaient alors dans l'air du temps, et qui s'observent en particulier dans les célébrations des mariages franco-espagnols de 1615 (Louis XIII et Anne d'Autriche) et de 1661 (Louis XIV et Marie-Thérèse)²⁰. Or le discours du temps

20. Voir les deux articles de Marie-Claude Canova-Green: «L'équivoque d'une célébration: les fêtes du mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche à Bordeaux (1615)», *XVII^e siècle*, vol. 222, n° 1, 2004, p. 3-24; «Scènes jésuites

n'était pas sans receler certaines contradictions, entre exaltation de la gloire nationale et adaptation aux circonstances du moment (paix et union avec l'ennemi espagnol), contradictions qui se reflètent également dans le poème de Carheil. Ce dernier, par exemple, célèbre le roi à la fois comme un guerrier valeureux et victorieux et comme un souverain profondément pacifique : dans la *Métamorphose*, ce sont les armes de Louis XIV qui sauvent les racines du lys, tout en offrant à la France des palmes et des lauriers prestigieux ; le roi regrette pourtant que tant de sang ait dû être versé, allant jusqu'à s'exclamer au vers 135 : « Je n'ai pas voulu ces lauriers, et la victoire ne m'importait pas tant ». Les célébrations jésuites organisées pour le mariage de Louis XIV avec l'infante exaltaient chez le jeune roi les mêmes qualités complémentaires : valeureux et conquérant, mais en même temps pacifique et magnanime (voir *SJM*, p. 295). Plus généralement, dans la littérature française du début des années 1660, il semble que les images de la guerre et de la paix aient souvent été exploitées de manière complémentaire pour illustrer le prestige du royaume : si les auteurs reconnaissaient que la paix servait le bonheur des peuples, ils n'en estimaient pas moins que la guerre servait les intérêts de l'État, et que l'héroïsme guerrier assurait la gloire du souverain ²¹.

Une autre contradiction réside dans l'exaltation simultanée de l'union avec l'Espagne et de la supériorité de la France. Carheil célèbre dignement le mariage franco-espagnol, et esquisse même, à travers le discours prêté à Louis XIV, le vœu d'une lutte commune des deux nations catholiques contre les hérétiques ou les infidèles. Le roi s'écrit en effet aux vers 136-138 : « Mon glaive aurait dû se tourner dans une autre direction, vers les nations/impies ; et même, ils auraient dû allier leurs armes aux miennes,/ces peuples qui m'ont attaqué ²². » Déjà en 1615, l'union avec l'Espagne avait fait

du mariage de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse d'Autriche », dans Anne Piéjus (dir.), *Plaire et instruire. Le spectacle dans les collèges de l'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2007, p. 287-300. Désormais, les références à ces deux articles seront indiquées par les sigles *EC* et *SJM*, suivis de la page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

21. On peut lire, à ce propos, Nicole Ferrier-Caverivière, « La guerre dans la littérature française depuis le Traité des Pyrénées jusqu'à la mort de Louis XIV », *XVII^e siècle*, vol. 148, n° 3, 1985, p. 233-247, plus particulièrement p. 234-235.
22. Cette réflexion de Louis XIV rappelle fortement une remarque d'Énée dans l'épopée virgilienne : le héros y émettait le souhait d'une paix durable entre Latins et Troyens, et regrettait de n'avoir pu régler leur conflit par un duel avec Turnus (Virgile, *Énéide*, livre XI, v. 117 [« his mecum decuit concurrere telis »]) ; la reprise opérée par Carheil (« vel mecum decuit concordibus

renaître l'espoir d'une nouvelle croisade contre les Ottomans, et le souhait avait été répété en 1661 (*EC*, p. 18; *SJM*, p. 296.) Les vœux de croisade qui resurgissaient alors étaient liés à la résurgence du mythe de saint Louis, roi croisé, dont la figure favorisée par la Contre-Réforme connut un regain de popularité à partir du milieu du XVII^e siècle²³. En outre, dans les années 1660, Louis XIV poursuivait une politique favorable à la croisade et hostile à l'islam²⁴. La croisade franco-espagnole était donc un vœu régulièrement émis par les panégyristes et qui, dans le contexte politique et idéologique de l'époque, pouvait paraître crédible; mais cette perspective, supposant une collaboration efficace des deux nations, ne suffisait cependant pas à oblitérer la haine séculaire des Français contre la nation ibérique ni le vieux rêve de l'hégémonie de la France (au détriment de l'Espagne) en Europe, voire dans le monde entier. Carheil, lorsqu'il présente l'Espagne comme une nation insensée et aveuglée par la jalousie (vers 25 et suivants) se conforme à la représentation alors traditionnelle des Espagnols comme peuple fanatique et despotique, mû par une puissante *libido dominandi* (*EC*, p. 24)²⁵. Au fil du texte, Carheil met ensuite beaucoup de soin à établir le caractère bien français de l'enfant né du mariage de Louis et de son épouse espagnole (j'y reviendrai en détail par la suite). En outre, dans l'argument de son poème, il évoque un décret des destins promettant à la France rien de moins que l'empire du monde (« totius orbis imperium²⁶ »). L'hégémonie française en Europe avait en fait été, tout au long du XVII^e siècle, le souhait non seulement des partisans de la guerre avec l'Espagne, mais aussi des partisans de la paix: pour les uns, l'hégémonie devait être obtenue via un conflit pour la suprématie; pour les autres, elle résulterait d'une alliance qui servirait de piédestal au roi de France (ou à l'héritier français d'un mariage franco-espagnol)²⁷. De l'hégémonie politique

armis/coniungi populos », v. 137-138) aboutit à une superposition flatteuse des figures du monarque français et du célèbre héros troyen.

23. Voir, par exemple, Michel Tyvaert, « L'image du roi. Légitimité et moralité royales dans les Histoires de France au XVII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 21, n° 4, 1974, particulièrement p. 521-547 et p. 543.
24. Voir Alexandre Y. Haran, *Le lys et le globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Champ Vallon, 2000, p. 302.
25. On peut consulter également Alexandre Y. Haran, *Le lys et le globe*, ouvr. cité, p. 251 et p. 267.
26. Voir l'« Argumentum », en annexe. L'expression est à rapprocher d'un motto proposé par les Jésuites en 1615: « donec totum impleat orbem » (*EC*, p. 23).
27. Alexandre Y. Haran, *Le lys et le globe*, ouvr. cité, p. 267. Ainsi, lors du mariage de Louis XIII, du point de vue des Français, « l'alliance n'apportait pas l'égalité

européenne à l'empire du monde ou à la monarchie universelle, il y a bien sûr beaucoup de marge. Mais un peu partout en Europe, des courants messianiques, puisant à des prophéties médiévales, entretenaient l'espoir d'une unité religieuse et politique de l'univers, combinée à la constitution sur terre d'un âge d'or qui durerait jusqu'à la fin des temps. Ces courants connurent un essor remarquable en France, où depuis le règne de Charles VI jusqu'à celui de Louis XIV, tous les monarques furent considérés comme le roi sauveur²⁸. Parmi les vœux abondamment répétés lors du mariage de 1661, figure l'espoir de l'avènement de la France à la monarchie universelle, de la venue sur terre d'un âge d'or de paix et d'abondance et du triomphe final du christianisme. Ce thème cependant n'est bien souvent, depuis le début du XVII^e siècle, qu'« un ornement nécessaire du discours courtois » (*SJM*, p. 296). Il faut en fait distinguer, parmi les auteurs de l'époque qui véhiculent ces souhaits, trois groupes inégalement répartis : d'une part, le « gros de la troupe des adulateurs de la monarchie », qui introduit par flagornerie et par pure convenance rhétorique des compliments à caractère messianique dans ses écrits ; et, d'autre part, deux groupes minoritaires nourrissant, soit de sincères espoirs messianiques, soit des ambitions impériales et universalistes pour la France, mais sans visée eschatologique²⁹. Il est difficile de juger du cas de Carheil sur la base de la seule *Métamorphose* ; en tout cas, son texte ne tranchait pas avec le discours habituellement tenu en son temps.

S'il se trouve en communion de valeurs avec la littérature encomiastique de son époque, le poème de Carheil partage également avec elle un « vocabulaire » alliant imagerie chrétienne (la Vierge...), mythologie païenne (le dieu Hymen, le héros Hercule...), symbolique traditionnelle (le laurier et la palme comme symboles de la gloire et de la victoire...) et figures héraldiques (le lys, mais aussi le coq, le lion...) ³⁰. Ce vocabulaire

entre les deux puissances nouvellement réconciliées, ni l'abandon de leur traditionnelle rivalité, elle venait plutôt consacrer la suprématie de la France en Europe et, imaginativement, dans le monde » (*EC*, p. 19).

28. Alexandre Y. Haran, *Le lys et le globe*, ouvr. cité, à différents endroits.

29. Alexandre Y. Haran, *Le lys et le globe*, ouvr. cité, p. 354.

30. Sur ce point, on peut lire Gérard Sabatier, « Les rois de représentation : image et pouvoir (XVI^e-XVII^e siècle) », *Revue de synthèse*, vol. 112, n^{os} 3-4, 1991, p. 387-422, et, plus particulièrement p. 396 sur le rôle des Jésuites dans « la conciliation très délicate entre vocabulaire antique païen et vocabulaire chrétien » ; et p. 410 sur la conjonction de différents corpus dans le vocabulaire de l'imagerie politique : mythologique, allégorique, héraldique.

composite constituait alors le « répertoire culturel commun » de l'Europe, élaboré à la Renaissance (*EC*, p. 6). Quelques-uns des motifs exploités par Carheil méritent un bref développement. Aux vers 35 à 40, Carheil déclare que les lys de France sont bien mieux gardés que ne l'ont été la Toison d'Or ou les pommes d'or du jardin des Hespérides. Or ces allusions mythologiques ne sont pas innocentes : la tradition situait le jardin des Hespérides en Espagne, et la Toison d'Or, désignant un ordre de chevalerie dépendant du roi d'Espagne, était devenue pour les contemporains un symbole de ce pays. Lors des mariages de 1615 et de 1661, les panégyristes français n'avaient pas hésité à identifier symboliquement les épouses espagnoles aux pommes d'or ou à la Toison, ravies avec succès par la France³¹ (*EC*, p. 20-21 ; *SJM*, p. 297). Quant au personnage mythologique d'Hercule auquel le jeune Dauphin est comparé, il était le modèle type, non seulement des princes vaillants dès le berceau, mais aussi plus spécifiquement des rois français — même si la thématique fut moins systématiquement utilisée sous Louis XIV que sous ses prédécesseurs³². Les vers 56-57 sont eux aussi particulièrement intéressants. Nous sommes au moment où l'ennemi espagnol tente de pénétrer dans le jardin des lys, mais se fait repérer par le génie du roi de France. Le chant de coq qui résonna alors, nous raconte Carheil, aurait pu suffire à mettre le lion en déroute, si un combat à l'épée ne s'était pas immédiatement engagé. Le coq est bien sûr l'animal emblématique de la France ; quant au lion, figure héraldique des rois de Léon, il continua, après la réunion du Léon à la Castille puis à l'Aragon, de figurer dans les armes de la maison d'Espagne et de représenter symboliquement ce pays (*EC*, p. 7). Le passage constitue donc un bel exemple de ces « batailles d'emblèmes » mettant aux prises les animaux emblématiques des dynasties régnantes et exprimant symboliquement leur lutte pour la suprématie³³.

31. La thématique se trouva notamment au cœur de deux feux d'artifice, tirés à Lyon en 1658 (pour célébrer le succès diplomatique de Mazarin) et à Paris en 1660 (pour l'entrée solennelle de Louis XIV et Marie-Thérèse), tous deux portant le titre de « conquête de la Toison d'or ». À ce sujet, voir Lucie Galactéros de Boissier, « Jason à la conquête de la Toison d'or. Les fêtes lyonnaises de 1658 », dans Jean Jehasse, Claude Martin, Pierre Rétat et Bernard Yon (dir.), *Mélanges offerts à Georges Couton*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981, p. 237-260.

32. Voir Gérard Sabatier, « La gloire du roi. Iconographie de Louis XIV de 1661 à 1672 », *Histoire, Économie et Société*, vol. 19, n° 4, 2000, p. 527-560, et surtout p. 543.

33. Gérard Sabatier, « Les rois de représentation », art. cité, p. 403.

L'association symbolique du coq et du lion s'observe également dans les décorations éphémères conçues autour des mariages de 1615 et 1661 : pour l'entrée de Louis XIII et d'Anne d'Autriche dans Bordeaux, l'un des emblèmes décorant la porte Médocque représentait des coqs chantant sur le dos des lions (*EC*, p. 19-20) ; tandis que pour l'entrée de Louis XIV et de Marie-Thérèse dans Paris le 26 août 1660, une tapisserie feinte placée sur l'arc de la place Dauphine représentait le Roi et la Reine assis dans un char conduit par le dieu Hymen, et tiré par un coq et un lion (*EC*, p. 15). Pour le motif précis du chant du coq mettant le lion en fuite, Carheil s'inspire d'une observation de Lucrèce dans le *De rerum natura*, devenue traditionnelle et citée notamment dans les *Hiéroglyphiques* de Joannes Pierius Valerianus³⁴ : à en croire Lucrèce, « la vue du coq qui, applaudissant de ses ailes au départ de la nuit, salue l'aurore d'une voix éclatante, est insupportable au lion ; sa fureur n'y saurait résister, il ne songe plus qu'à la fuite³⁵ ».

Le dernier motif qui mérite d'être développé ici est bien sûr celui du lys. Carheil raconte au début de son poème (v. 12-24) que peu après l'installation des Francs en Gaule, un envoyé du ciel leur apporta la fleur de lys pour remplacer le symbole venimeux qui souillait leur sceptre. Il s'agit là d'une claire allusion à la légende de Clovis : à la veille d'un important combat, un ange aurait divinement averti Clovis (par l'intermédiaire d'un ermite et de son épouse Clotilde) de combattre avec un bouclier orné de trois fleurs de lys, ce qui lui aurait assuré la victoire. Quant aux anciennes armes franques, la tradition ne les décrit pas avec certitude : certains parlent de trois croissants, d'autres de trois crapauds ; c'est sans doute aux crapauds que pense Carheil quand il parle de venin³⁶. Il importe de signaler ici que, dès le XVI^e siècle, la panoplie de miracles

34. Joannes Pierius Valerianus, *Hieroglyphica* (première édition : Bâle, Isengrin, 1556), livre I, chap. 12.

35. Lucrèce, *De rerum natura*, trad. par Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1924, livre IV, v. 710-713. Texte latin : « Quin etiam gallum, noctem explaudentibus alis, / Auroram clara consuetum voce vocare, / noenu queunt rabidi contra constare leones / inque tueri : ita continuo meminere fugai ».

36. C'était d'ailleurs la version la plus répandue : voir par exemple Laurent Theis, *Clovis. De l'histoire au mythe*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 117. Le père Georges-Étienne Rousselet (*Le lys sacré, justifiant le bonheur de la piété par divers parangons du lys avec les vertus et les miracles du roi S. Louis, et des autres monarques de France*, Lyon, chez Louis Muguet, 1631, p. 1-6) consacre plusieurs pages à exposer les différentes hypothèses en circulation quant aux blasons des anciens Français, avant de conclure : « sans plus disputer, j'estime que Clovis et les autres rois ses devanciers [...] portaient les trois crapauds de

liés à la légende de Clovis commença à éveiller des doutes dans l'esprit des historiens ; et que quand, vers le milieu du ^{xvii}^e siècle, la liste en fut progressivement abrégée, les fleurs de lys furent parmi les premiers sacrifiés. Les Jésuites cependant contribuèrent à maintenir autour de l'histoire de Clovis « une ambiance religieuse surchauffée, emplie de miracles et de saints ³⁷ ». Les fleurs de lys faisaient en outre l'objet chez certains auteurs d'une dévotion quasi mystique ³⁸. En témoigne par exemple l'ouvrage du père Georges-Étienne Rousselet, *Le lys sacré*, dans lequel le jésuite fulmine contre « nos Aristarques nouveaux », qui « grondent contre les libéralités du Ciel à l'endroit de Clovis ³⁹ » ; cette miraculeuse vision, déclare-t-il, est attestée par les plus anciennes archives de France, et « nul ne peut nier le miracle des fleurs de lys sans révoquer aussi en doute tout ce qui se dit des privilèges et des dignités des rois de France ⁴⁰ ». Une trentaine d'années plus tard pourtant, son coreligionnaire le père Le Moyne, s.j., en évoquant « les Lys venus du ciel à la France », se croyait tenu d'ajouter une parenthèse consensuelle : « (cette expression demi historique et demi poétique me doit être ici pardonnée) ⁴¹ ». Carheil, adoptant précisément la forme poétique, n'avait bien sûr dû avoir aucun scrupule à évoquer la sainte légende des lys apportés du Ciel à Clovis. Le lys, motif héraldique en même temps que floral, était de nature à fort bien s'acclimater au langage poétique, qu'il soit de tonalité épique ou bucolique : le même père Le Moyne en fit un usage abondant dans sa poésie encomiastique en langue française. Nous retrouvons d'ailleurs dans les vers de Le Moyne quelques images qui font écho à celles d'Étienne de Carheil : les lys descendant du Ciel sur le sceptre français ; le parterre de lys gardé par les rois de France ; les guerres venant ravager ce jardin ou,

sinople, marque de la monarchie des Français » ; il s'interroge ensuite sur l'origine de « ce hideux symbole » (p. 7), qu'il rapproche d'autres blasons représentant des « animaux venimeux et difformes » (p. 8). Voir aussi René de Cériziers, s.j., (*Les heureux commencemens de la France chrestienne sous l'apostre de nos roys saint Remy*, Reims, Fr. Bernard, 1633, p. 169) sur le baptême de Clovis : « Ce fut en ce même jour, ou peu après, que Dieu [...] nous donna les lys pour nos crapauds » (cité par Myriam Yardeni, « Le christianisme de Clovis aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. 154, n° 1, 1996, p. 166 et note 69). Je modernise l'orthographe dans les citations en français du ^{xviii}^e siècle.

37. Myriam Yardeni, « Le christianisme de Clovis », art. cité, p. 164, voir aussi p. 154 et p. 167.

38. Alexandre Y. Haran, *Le lys et le globe*, ouvr. cité, p. 153.

39. Georges-Étienne Rousselet, s.j., *Le lys sacré*, ouvr. cité, p. 17.

40. Georges-Étienne Rousselet, s.j., *Le lys sacré*, ouvr. cité, p. 23.

41. Pierre Le Moyne, s.j., *De l'art de régner. Au roi*, Paris, Cramoisy, 1665, p. 82.

au contraire, assurant l'expansion du royaume des lys jusqu'au bout de l'univers ; ou encore l'association du lys avec d'autres plantes symboliques comme le laurier et la palme⁴².

Mêmes valeurs, même vocabulaire symbolique : le poème de Carheil serait-il donc une production parfaitement formatée selon les normes du temps ? Pas tout à fait pourtant... Par rapport à l'important corpus néo-latin de poèmes généthliques princiers dus à des membres de la Compagnie de Jésus, celui de Carheil se distingue par sa sobriété dans l'imitation des Anciens : malgré des allusions ponctuelles à Virgile⁴³ et à Ovide (les deux poètes latins favoris du XVII^e siècle en général et des Jésuites en particulier), Carheil a eu relativement peu recours aux *loci similes* classiques, son poème témoignant d'une véritable volonté de construire un récit original et d'en suivre le fil de manière personnelle. Ainsi, alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que sa composition, à la fois poème généthlique et récit d'une métamorphose, puise abondamment aux sources de la quatrième bucolique de Virgile et des *Métamorphoses* d'Ovide, Carheil se contente de renvoyer très discrètement à ces deux sources à travers la reprise des expressions « puer nascens⁴⁴ » (v. 233) et « forma mutata⁴⁵ » (v. 90). L'*elocutio* de Carheil est donc finalement assez personnelle ; et on peut en dire autant de l'*inventio* et de la *dispositio* : la célébration convenue de la gloire passée et future des rois de France est rehaussée par un ensemble cohérent de variations autour de certaines matières et de certaines couleurs (sang et lait, rouge et blanc), qu'il inscrit dans un récit allégorique à la trame ingénieuse. En outre, la façon dont Carheil conçoit la transmission des traits héréditaires présente une radicalité qui s'écarte quelque peu de la ligne du discours jésuite de l'époque.

42. À ce propos, on peut consulter Yvan Loskoutoff, « L'héraldisme lillial », dans *L'armorial de Calliope. L'œuvre du père Le Moyne s.j. (1602-1671) : littérature, héraldique, spiritualité*, Tübingen, Narr, 2000, p. 201-237.

43. Carheil s'est inspiré en particulier du passage des *Géorgiques* de Virgile consacré au procédé de la greffe (*Géorgiques*, livre II, v. 73-82). C'est clairement à ce passage que remontent les v. 92-93, où les lys apparaissent honteux de leur changement de couleur (« silens sine germine cortex/trudendis audebat iter vix rumpere gemmis » ; voir Virgile, *Géorgiques*, livre II, v. 74-75 : « nam qua se medio trudunt de cortice gemmae/et tenuis rumpunt tunicas »), ainsi que le v. 128, où le Ciel s'étonne de ne plus reconnaître les fleurs qu'il avait offertes (« miraturque novos flores et non sua dona » ; voir Virgile, *Géorgiques*, livre II, v. 82 : « miraturque novas frondes et non sua poma »).

44. Voir Virgile, *Bucoliques*, livre IV, v. 8.

45. On retrouve aussi « formam mutare » aux v. 126-127 (voir Ovide, *Métamorphoses*, livre I, v. 1-2 : « In nova fert animus mutatas dicere formas/corpora »).

Le sang et le lait, le rouge et le blanc : références culturelles

La *Métamorphose* de Carheil met en jeu une symbolique très riche, concentrée autour des couleurs rouge et blanche et des notions de sang et de lait. Avant de préciser le rôle que Carheil attribue au sang paternel et au lait maternel dans la transmission des qualités dynastiques, il va s'agir ici de préciser l'arrière-plan culturel auquel renvoient ces matières et leurs couleurs.

Le sang constitue un motif surabondant dans la littérature encomiastique de l'époque, généralement traité en rapport avec le thème de l'appartenance familiale (le même sang coule dans les veines des membres d'une même lignée) ou avec celui de la mort héroïque (les soldats versent leur sang pour la patrie). Le lait, par contre, s'il apparaît souvent dans des comparaisons en vertu de sa blancheur, est plus rarement traité pour lui-même⁴⁶. Certes, la littérature généthliaque, vouée à la célébration de nourrissons, présente des affinités particulières avec le lait ; mais à part quelques exceptions⁴⁷, ce motif est rarement développé au-delà d'une évocation brève et convenue de l'allaitement maternel.

Le motif de la fleur dont la couleur rouge ou blanche est tirée de gouttes de sang ou de lait a des antécédents bien connus dans la mythologie classique. Ainsi, l'anémone serait née du sang d'Adonis mourant. Les termes « sanguis concolor » que Carheil utilise aux vers 149-150 renvoient d'ailleurs discrètement au récit que fait Ovide de la mort d'Adonis dans ses *Métamorphoses*⁴⁸. Un autre

46. Pour une introduction générale aux symboliques liées au lait, voir notamment Didier Lett et Marie-France Morel, *Une histoire de l'allaitement*, Paris, La Martinière, 2006.

47. La collection d'élégies *Nova Gallia Delphino* du jésuite Laurent Le Brun (Paris, Camusat, 1639; l'ensemble reparut ensuite sous le titre de *Franciados libri duo*; voir l'article de Peter O'Brien dans ce volume), qui n'est pas à proprement parler un poème généthliaque, mais qui a été dédiée par son auteur au Dauphin âgé d'un an à peine, propose aussi une déclinaison originale du motif du lait, assimilant la neige canadienne à du lait sorti du sein des cieux pour abreuver le Dauphin nouveau-né (livre I, élégie 4, v. 69-74: « Huc, Delphine, veni, lacti nix concolor albet, Nil Plato, quam liquidam lac docet esse nivem. / Molles terra dapes et lactea fercula spondet, / Mamma polus, nix lac, quo fouearis, erunt. / Sydereo qui mira trahit cunabula coelo, / Vbere coelesti, lacteque debet ali »). Voir aussi livre I, élégie 2, v. 105-106, où le Dauphin est invité à pourvoir la Nouvelle-France de victuailles et de boissons, se contentant pour lui-même de lait (« Mitte cibos, potusque, quibus non pasceris infans: / Sat tibi sit lacte sitim pellere, lacte famem »); et livre II, élégie 2, v. 11-12, où la naissance du Dauphin fait ruisseler la France de lait ambrosien (« Sceptrum rege beas, te nato, pignore Gallos, / Ambrosio per te Gallia lacte fluit »).

48. Voir Ovide, *Métamorphoses*, livre X, v. 735 (« cum flos de sanguine concolor ortus »).

mythe antique concerne, précisément, le lys blanc, traditionnellement appelé « lys de Junon » ou « rose de Junon » — une appellation bien en vigueur dans la France du XVII^e siècle⁴⁹. Selon une tradition attestée par le recueil grec tardif des *Geoponica* (dont l'édition *princeps* parut à Bâle en 1539), le lys blanc serait né de quelques gouttes de lait échappées du sein de Junon pendant l'allaitement d'Hercule — une autre partie de ce lait, répandue dans le ciel, ayant donné naissance à la Voie lactée⁵⁰.

À en croire le *Lys sacré* du père Rousselet, le lys blanc ou lys de Junon aurait précisément été l'antique blason des Gaulois (avant l'arrivée en Gaule des Francs, qui portaient des crapauds)⁵¹. Rousselet rapproche étymologiquement le nom latin *Gallia* du mot grec *Gala*, le lait, et donne l'interprétation suivante des croyances des « anciens Gentils » : « le lait de Junon, découlant partie en terre, et partie sur le Ciel, imprima la voie de lait, appelée Gallaxia [tandis que] le terroir des Gaules, fertile en lys blancs sur tous les autres, ayant reçu cette autre partie du lait de la déesse, méritait le nom de Gallia⁵² ». Clovis, en échangeant, à la suite de l'avertissement de l'ange, ses crapauds pour des lys, serait donc revenu sans le savoir à l'ancien blason de la région, mais avec des modifications significatives quant au nombre des lys (trois pour symboliser la sainte Trinité) et à leur couleur (or sur champ d'azur)⁵³.

Le vers 77 du poème de Carheil suggère lui aussi que les lys de France devraient leur couleur originelle au lait de la « regina superum ». Mais cette expression est en fait ambiguë : elle peut désigner aussi bien Junon que la Vierge Marie, le lys étant également un symbole marial bien connu. Au vers 100, il est question, au sujet des lys, d'une beauté issue de la Vierge (« de Virgine cultus ») — le texte latin toutefois n'est pas parfaitement clair en cet endroit. En réalité, tout au long du poème de Carheil, l'imaginaire de l'Antiquité classique se double constamment d'un imaginaire chrétien. Rappelons ainsi que le lait de la Vierge est traditionnellement assimilé à une nourriture mystique, accordée à certains saints. En outre, l'héroïsme du Dauphin nouveau-né, s'il est explicitement

49. Voir Georges-Étienne Rousselet, s.j., *Le lys sacré*, ouvr. cité, à différents endroits et notamment Parangon I, chap. 2, section 3 : « Qu'il est fort probable que les trois fleurs de lys de France sont de la nature des lys de Junon. »

50. *Geoponica*, éd. Henricus Beekh, Leipzig, Teubner, 1895, livre XI, chap. 19.

51. Georges-Étienne Rousselet, s.j., *Le lys sacré*, ouvr. cité, p. 9-13.

52. Georges-Étienne Rousselet, s.j., *Le lys sacré*, ouvr. cité, p. 10.

53. Georges-Étienne Rousselet, s.j., *Le lys sacré*, ouvr. cité, p. 12-13.

comparé à l'exploit du jeune Hercule, peut aussi évoquer les nombreux récits hagiographiques dans lesquels des nourrissons, préfigurant leur future sainteté par un ascétisme précoce, renoncent en tout ou en partie au lait maternel.

La symbolique des couleurs mérite également quelques mots. Dans la littérature entourant le lys français, il n'est pas rare de voir apparaître des interprétations spirituelles de la couleur blanche de cette fleur, associée à la notion de pureté et souvent contrastée avec le rouge, lequel est connoté tantôt positivement (l'amour, la charité), tantôt négativement (le sang, la cruauté). Rousselet par exemple, dans son *Lys sacré*, compare saint Louis à un lys « non seulement blanc en pureté, mais rouge de charité, et vrai lys d'or de France » ; il conseille, pour lui ressembler, de faire « mystiquement ce qu'un ancien nous enseigne pour changer les lys blancs en couleur rouge [à savoir] les détremper dans la lie de gros vin » : « voulons-nous rendre notre Charité ardente et rouge comme l'écarlate, plongeons-la souvent dans la lie de notre néant⁵⁴ ». Le père Le Moyne, par contre, témoigne que la livrée des fleurs de lys :

[...] doit être une enseigne, et une leçon de clémence. Le rouge, qui est la propre couleur de la cruauté, menace de feu et de sang ; le noir, qui appartient à la mort, n'annonce que du deuil et des funérailles. Le blanc et le bleu que nos rois ont pris n'ont rien de terrible ni de funeste, rien qui menace ni qui effraie. Le blanc est allié de la lumière, et sert à l'innocence et à la paix ; il est encore le symbole du pardon et de la grâce⁵⁵.

Sous la plume d'Étienne de Carheil, le rouge a tendance à prendre une signification péjorative : c'est une couleur « commune » et « sale », comme en témoignent les qualificatifs « turpis » (laid), « degener » (dégénéré), « communis » (commun), et les mots relevant du champ sémantique de la souillure, tels que « maculae » (taches), « squalere » (être sale), « violare » (profaner), « vitiare » (corrompre), « polluere » (souiller)⁵⁶. Le rouge est en outre conçu comme une couleur relevant uniquement du champ humain, sans résonance divine. Par contre, la couleur blanche (couleur de la neige, du lait et des astres) n'a dans ce texte que des connotations positives : « splendor » (éclat), « splendescere » (prendre de l'éclat), « nitor » (éclat), « candor » (blancheur éclatante), « candidus » (d'un blanc éclatant), « fulgere » (briller), « virgineus » (virginal), « castus »

54. Georges-Étienne Rousselet, s.j., *Le lys sacré*, ouvr. cité, p. 554-555.

55. Pierre Le Moyne, s.j., *De l'art de régner*, ouvr. cité, p. 407.

56. Voir l'« Argumentum » en annexe et v. 11, 83, 86, 87, 150, 179.

(chaste), « purus » (pur) et « honor » (honneur)⁵⁷. Le blanc, contrairement au rouge, est vu comme une couleur céleste, celle que peignent les dieux (« pictura deorum », « color caelestis », « aetherius »)⁵⁸.

Il est intéressant de noter que ces mêmes associations symboliques se retrouvent dans certains récits de martyres. Ainsi, le martyre de sainte Eulalie tel que raconté par le poète Prudence⁵⁹ présente un parcours chromatique similaire : la blancheur virginale est tachée par le rouge du sang versé, lequel disparaît bientôt pour laisser place au blanc de la sainteté. Par ailleurs, l'idée de souillure, exprimée à plusieurs reprises par Carheil, est renforcée en filigrane dans son texte par une série de *loci similes* classiques qui, chacun à sa manière, assimilent la souillure subie par les lys à la violence infligée à de chastes jeunes femmes (vierges ou compagnes fidèles). Le vers 30, dans lequel l'ennemi espagnol se promet de s'emparer des lys français, rappelle un vers des *Fastes* d'Ovide, où Sextus Tarquin menace Lucrèce dans l'intention de la violer⁶⁰. Le sentiment de révolte qui s'empare de Louis XIV à la vue des lys rougis (v. 131) s'apparente à la fureur qui, dans l'*Énéide* de Virgile, agite Corèbe à la vue de Cassandre captive⁶¹. Le vers 135, déjà cité, où Louis XIV affirme n'avoir pas voulu remporter la victoire au prix de la pureté perdue de ses lys, évoque quant à lui un vers des *Métamorphoses* d'Ovide, dans lequel Ésaque se repent d'avoir poursuivi la nymphe Hespérie, causant involontairement sa mort⁶². On pourrait encore citer le vers 143, où l'hémistiche « si qua reparabilis arte » (« si [la beauté des lys] est réparable de quelque manière ») s'inspire d'une héroïde ovidienne dans laquelle Cénone déclarait à Pâris : « la pudeur blessée, rien ne peut la réparer⁶³ ». Certes, ces

57. Termes attestés dans le titre, l'« Argumentum » et les v. 22, 27, 78, 84-86, 102, 114, 130, 151, 217.

58. Voir l'« Argumentum » et v. 104, 111, 245.

59. Prudence, *Peristephanon*, hymne III.

60. v. 30 : « Eripiam, dixit, primâque a stirpe revellam » (voir Ovide, *Fastes*, livre II, v. 807 : « nil agis : eripiam, dixit, per crimina vitam »).

61. v. 131 : « non tulit hanc oculis speciem Lodoïcus » (voir Virgile, *Énéide*, livre II, v. 407 : « Non tulit hanc speciem furiata mente Coroebus »).

62. v. 135 : « nec volui has lauros, nec erat victoria tanti » (voir Ovide, *Métamorphoses*, livre XI, v. 779 : « sed non hoc timui, neque erat mihi vincere tanti »). Signalons aussi des expressions similaires chez Claudien (*In Rufinum*, livre II, v. 249 : « non est victoria tanti ») et chez Lucain (*Pharsale*, livre III, v. 51-52 : « nec vincere tanti/[...] erat »).

63. v. 143 : « nunc si fas reddi, si quâ reparabilis arte » (voir Ovide, *Héroïdes*, épître V, v. 105-106 : « Tu quoque clamabis : nulla reparabilis arte/Laesa pudicitia est »).

rapprochements ne sont peut-être pas tous le résultat d'un processus de citation conscient de la part du poète. Il n'en reste pas moins que la cohérence qui se dégage de la confrontation entre les contextes de départ et d'arrivée est pour le moins troublante.

Sang, lait et hérédité

La grande trouvaille du poème de Carheil est celle de l'interchangeabilité du sang et du lait. Le sang apparemment n'est jamais que rouge, et Louis XIV désespère de pouvoir reblanchir ses lys souillés, même en leur faisant don de son propre sang. Hymen cependant vient lui apporter la solution :

[...] à travers moi, ton sang pourra prendre la couleur
 Que tu désires, et devenir laiteux, rosée d'un blanc de neige;
 Il ne s'agira point d'un labeur, mais du fruit de l'amour.
 Car l'amour, Louis, te réclame une partie de ton sang, 170
 Pour, dans le chaste ventre d'une jeune compagne,
 En façonner les tendres membres d'un enfant royal :
 Ce sera le ferment d'une grande âme et du génie paternel.
 Tu dois au royaume un héritier, un enfant de ton sang ;
 Sa mère doit du lait à cet enfant, et à travers les seins maternels,
 Le sang que tu donneras pourra se changer en une sève de lait.
 (v. 167-176)

Le passage s'explique par les conceptions médicales de l'époque. Selon la médecine traditionnelle (depuis l'Antiquité), le lait mais aussi le sperme sont en effet considérés comme des avatars du sang : il s'agirait de sang « cuit », transformé⁶⁴. Pour des raisons évidentes de décence, le jeune jésuite se focalise ici sur la blancheur du lait (et non du sperme). Mais ce choix n'est pas sans entraîner certaines difficultés, en ce qu'il suppose que le lait de la mère proviendrait en définitive du sang du père. Or selon l'explication traditionnelle, la semence du père fournit le principe actif chargé d'organiser l'embryon, tandis que le sang de la mère (sang qui, s'il ne remplit pas cet office, se dégrade et se change en menstrues), d'abord fournit la matière de l'embryon et le nourrit pendant la grossesse, et ensuite se transforme en lait pour alimenter le nourrisson — d'où l'absence de règles observée chez les femmes pendant la grossesse et l'allaitement. Carheil ne donne bien sûr pas ici un cours de médecine : il s'applique plutôt à livrer une explication poétique à la blancheur renouvelée des lys français (couleur

64. Voir notamment Aristote, *De generatione animalium*, livre IV, § 8.

symbolisant couramment la pureté et la chasteté), sans trop se compromettre avec les détails triviaux de la procréation et de la lactation humaines. Son texte n'évite pas non plus certaines contradictions : ainsi, aux vers 179-180, c'est le sang qui a sali les fleurs (donc au moins en partie le sang espagnol) qui sert à les reblanchir, et il est ensuite question d'une conjonction des deux sangs ; et au vers 212, c'est bien le sang maternel (« maternus sanguis ») qui est censé se changer en lait (« lactescere »). Mais de manière générale, Carheil donne davantage de place à l'idée que seul le sang du père est concerné dans le processus de lactation, et que ce sang ne perd pas, dans l'opération, sa charge identitaire. Ainsi, le poète affirme aux vers 244-248 que le roi est très personnellement impliqué dans le « reblanchiment » de ses lys, ce qui rend ces derniers encore plus précieux à la nation que lorsque leur blancheur était purement éthérée :

Et si, pour défendre les lys, les Français ont fait preuve d'un tel
[élan
Au moment où ceux-ci portaient simplement une couleur
[céleste,
Maintenant que Louis a commencé à leur donner sa propre
[couleur
Et qu'outre les habitants des cieux, le roi est présent dans ces
[fleurs,
Jusqu'où cet élan ira-t-il ? [...] (v. 244-248)

Carheil attribue donc au lait de Marie-Thérèse un rôle éminemment précieux de « passeur » des qualités de son royal époux. Mais en même temps, le poète, n'ignorant pas que le Dauphin, comme presque tous les princes de l'époque, ne serait pas allaité par sa mère, mais bien confié à une nourrice, justifie implicitement cet usage par l'habile conclusion de sa fiction poétique : la renonciation de l'enfant au lait de sa mère est présentée comme un exploit patriotique, tandis que les sucs de la voie lactée censés être délivrés au bébé par son aïeul Henri lui assurent une autre nourriture tout aussi « dynastique ».

Un des principes fondamentaux de la monarchie française à cette époque est celui de la continuité dynastique, du fils comme vivant portrait du père : les représentations figurées, par exemple, accentuent de manière frappante le mimétisme père-fils⁶⁵. Par contre, un sondage dans les généthliques jésuites composés pour

65. Voir, à ce propos, Gérard Sabatier, « La gloire du roi », art. cité, p. 533 et p. 538.

le Dauphin de 1661 révèle que les membres de la Compagnie prenaient en général le parti de célébrer, en l'enfant nouveau-né, non pas la seule hérédité paternelle, mais plutôt l'union des sangs de Bourbon et d'Autriche. Chez Daugières, la Nature façonne le corps du Dauphin « à base à la fois de sang de Bourbon et de sang d'Autriche⁶⁶ » ; Frizon célèbre la fleur du sang d'Autriche tressée à la fleur du sang bourbonien⁶⁷ ; Rapin promet au jeune prince une multitude de vertus découlant des sangs de Bourbon et d'Autriche⁶⁸ ; Lucchesini enfin déclare que l'enfant unira politiquement et militairement les rois qu'il unit par son sang⁶⁹. Carheil fait figure d'exception dans le chœur jésuite par son insistance sur l'idée d'une hérédité purement paternelle (même si l'idée de conjonction des deux sangs apparaît très brièvement au vers 180, comme je l'ai déjà mentionné). Aux vers 205-208, Marie-Thérèse, reconnaissant la loi salique qui exclut les filles de la succession au trône de France, procrée directement un garçon, conçu sur le modèle de son père qui se transfère entièrement (« sese transfundit totum ») dans cette progéniture. Dans le discours d'Hymen déjà cité, le sang paternel se voit attribuer tous les rôles dans la formation de l'embryon. Non seulement il sert de « ferment » à l'âme de l'enfant, lui transmettant le génie paternel (v. 173) — il s'agit sans doute ici d'une allusion poétique à la vertu active de la semence, censée servir de « pré-âme » à l'embryon avant d'être relayée par l'âme individuelle infusée par Dieu⁷⁰ ; mais le sang paternel sert aussi de matière pour « façonner les membres » de l'enfant (v. 170-172) — dans le texte latin, le sang de Louis XIV (« sanguinis pars »)

66. « Tum dignam imperio faciem, et venerabile corpus/Borbonio, Austriacoque simul de sanguine fingit/artifici Natura manu » (Albert Daugières, s.j., *Genethliacum Delphini*, s.l., s.n., s.d., p. 5).

67. « Quantus et Austriaci flos sanguinis ille renidet/Borbonio intextus flori » (Léonard Frizon, s.j., *De pace, nuptiis regis, Delphino, aliisque temporum nostrorum rebus clarissimis, poemata*, Poitiers, Fleuriau, 1662, p. 10).

68. « Multa quidem speranda tibi de sanguine virtus/Borbonio, multa Austriaco » (René Rapin, *Regi christianissimo Ludovico XIV, populorum summo pacificatori, pacifer Delphinus. Carmen heroicum*, Paris, Cramoisy, 1662, p. 5).

69. « Foedere conjunget, quos miscet sanguine Reges » ; « Agmina miscebunt, quos iungis sanguine, Reges » (Giovanni Lorenzo Lucchesini, s.j., *Serenissimo Galliarum Delphino Ludovico XIV, regis christianissimi filio, genethliacon, dictum in aula Collegii Romani*, Rome, de Lazaris, 1662, p. 16 et p. 25).

70. Ainsi, selon le théologien et philosophe jésuite espagnol Francisco Suárez (1548-1617), la forme (au sens aristotélicien) de la semence est une sorte d'âme imparfaite (« anima imperfecta ») qui prépare la voie à une autre âme (« quasi via ad aliam ») (*De anima*, livre II, chap. XII, § 10, dans *Opera omnia*, éd. D.M. André, Paris, Vivès, 1856-1878, t. 3, p. 611).

est bien complément direct du verbe « effingere » : l'amour façonne ce sang pour en former les membres de l'enfant. Certes, un auteur comme Galien suppose que la semence concourt aussi matériellement à la formation de l'embryon, en fournissant une matière apte à façonner des parties plus solides comme les veines, les artères ou les nerfs⁷¹. Mais le sang maternel demeure, dans le discours médical traditionnel, la matière première principale du corps et des membres de l'embryon. Avec la *Métamorphose* de Carheil, nous avons bien sûr affaire à un texte poétique, avec toutes les libertés que ce mode d'énonciation permet. Il est pourtant frappant que l'épouse de Louis XIV n'apparaisse à peu de choses près que comme une sorte de « transformateur » par lequel doit transiter le sang des rois de France. N'était ce passage nécessaire à travers un corps étranger, la procréation royale selon Carheil s'apparenterait presque à une sorte d'androgenèse.

Conclusion

Cette brève étude aura permis de brosser le portrait d'un jésuite français du XVII^e siècle, quelques années avant son départ pour la mission canadienne. Étienne de Carheil est ainsi apparu comme un jeune professeur aux talents littéraires prometteurs, témoignant d'une maîtrise encore perfectible, mais déjà remarquable de la poésie latine classique et maniant avec aisance le vocabulaire culturel complexe de son époque, en puisant à la fois aux sources antiques et chrétiennes, symboliques et héraldiques ; comme un panégyriste dévoué de Louis XIV, tout imprégné des valeurs nationales et monarchiques du temps, et moins disposé même que ses coreligionnaires à faire des concessions littéraires à la composante espagnole introduite par les femmes dans la dynastie française ; et enfin comme un poète non dénué de personnalité, dont l'imaginaire est dominé par certains thèmes obsédants qu'il a certainement pu réinvestir dans ses aspirations missionnaires : le sang versé et la quête de pureté.

71. Remarquons que Galien, contrairement à Aristote, suppose l'existence de deux semences, masculine et féminine ; mais ceci est une autre question. Voir également Francisco Suárez : « Juxta Galeni sententiam, lib. 1 de Semine, foetus non tantum formatur ex sanguine tanquam ex materia, sed etiam ex semine femineo et virili, quoad partes solidiores, quales sunt venae, arteriae, nervi, et similes, quae facilius ex re crassa et viscosa, cujusmodi semen est, quam ex sanguine formantur. Quam sententiam medici et philosophi frequentius sequuntur » (*Commentaria ac disputationes in tertiam partem divi Thomae*, disput. x, section i, § 3, dans *Opera omnia*, ouvr. cité, t. 19, p. 167).

Annexe

Le texte est reproduit tel que paru dans la plaquette conservée à la Bibliothèque nationale de France sous la cote Rés. G-YC-649. Seule a été introduite la numérotation des vers.

FELICI ORTV
 SERENISSIMI
 DELPHINI
 GALLICVM LILIVM
 TOT INTER PVGNAS,
 HOSTILI FOEDATVM SANGVINE
 candori suo restituitur.
 SIVE
 COLOR LILIO RESTITVTVS.
METAMORPHOSIS.

PARISIIS,
 Apud Sebastianvm Cramoisy, Architypo-
 graphum Regis, sub Ciconiis.
 M. DC. LXII.

ARGVMENTVM

In fati erat non antè cessuram totius orbis imperio Galliam, quàm labefactâ radice lilia florere desiissent. Postquam id gentis æmulæ rivalitas non tulit, enimverò fatalibus liliis cœpit quâ dolo quâ vi & armis imminere. Sed commodum à Ludouico, qui appositus tum erat custos, sic repellitur, vt cùm radicem violare ferro non posset, tantum formam suo sanguine inficeret. Quod tametsi erat vt in victoriâ ferendum, ne ipsum quidem Ludouicus ferebat, questus vel colorem, qui cælestis esset, seruari integrum non potuisse. Sed ecce tibi, cùm maximè queritur, præsto est Hymenæus ad solatium, spondet facturum se nec ita multò post vt pristino splendori faciliè restituat. Ac tum demum fidem exoluit, cùm puerum Regem enixa feliciter est Maria Theresia, cuius regio lacte cruentæ maculæ, quibus squallebat oblitus nitor, penitus eluuntur. Ita felici ortu Serenissimi Delphini suus liliis Gallicis candor refunditur. Fecerat armis inuictus parens, vt saluâ intactâque radice florere æternum possent, fecit iam optatissimus pacis alumnus & obses filius, vt nunc toto orbe mitiùs fulgeant.

FELICI ORTV
 SERENISSIMI DELPHINI
 GALLICVM LILIVM
 TOT INTER PVGNAS, HOSTILI
 foedatum sanguine, candori suo restituitur.
 SIVE
 COLOR LILIO RESTITVTVS.
 METAMORPHOSIS

<i>MAGNE puer, seu te Lodoici nomine dicam,</i>	1
<i>Seu magis Henrici, seu quo te cunque vocari</i>	
<i>Visum erit, inclusi cui tot dant omnia Reges</i>	
<i>Nomina, cui sanguis titulos simul inserit omnes</i>	
<i>Me vatem nascendo facis, versusque coæuos</i>	5
<i>Ætatis das esse tuæ, dum Lilia per te</i>	
<i>Instaurata canam, iam nunc assuesce poëtas</i>	
<i>Audire, & primo facilis cognoscere vultu.</i>	
<i>Gallia natiuos iam pridem oblita colores</i>	
<i>Hauserat insuetos tinctus, gentilia formam</i>	10
<i>Lilia perdiderant fuso violata cruore.</i>	
<i>Ac primâ vt repetens causas ab origine ducam</i>	
<i>Altiùs, & veteris quæram incunabula regni.</i>	
<i>Tempore quo nostræ primum consistere genti</i>	
<i>His fatum dederat terris, ac ponere sedem,</i>	15
<i>Stemma nouum placuit sæuis armare venenis :</i>	
<i>Et fundare metu imperium, populisque minari.</i>	
<i>Sed non est superis visum tolerabile virus,</i>	
<i>Nec decuit, meliùs Gallos volüere timeri,</i>	
<i>Stemmatis alterius donis cælestibus vltro</i>	20
<i>Dignati, & sceptrum maculis purgare veneni,</i>	
<i>Virginei antidoto floris, quem missus olympo</i>	
<i>Attulit, imperii pactus durable fatum</i>	
<i>Aliger, intactâ donec radice maneret.</i>	
<i>Hunc nobis florem, Diuûm indignatus honores</i>	25
<i>Riuali sceptro demens inuiderat hostis,</i>	
<i>Urebatque oculos tantus nitor, omnibus ibat</i>	
<i>In florem votis, omnis feruebat in illum</i>	
<i>Ambitio, hos etiam iurata excindere bulbos.</i>	
<i>Eripiam, dixit, primâque à stirpe reuellam</i>	30
<i>Aut trunco capite imminuam : nec scilicet ensi</i>	
<i>Longum opus, in fragili facilis victoria caule,</i>	

*Ante ictum vel sponte cadet, ferrúmque præibit,
Vix primum expectans gustato cortice morsum.*

Hæc secum non ille memor minus aurea quondam 35

Vellera peruigilis curâ seruata Draconis,

Heroum contra insidias & Iasonis artes :

Non memor Hesperidum monstri custodis auarâ

Defensos statione minus, si credimus, hortos

Ramorum famâ celebres, & diuite fructu. 40

Ergo vbi spes animo nequicquam induxit inanes

Optatúmque suo florem promisit amori

Blanditus nimium voto, cæptisque futuris

Tentare est ausus ferro : sed nullus Jason

Abstulit, & nullo cessere sub Hercule Galli. 45

Venerat ad primos aditus, vbi lilia tollunt

Ostentántque caput regni florentis in horto,

Cælesti plantata manu, Diuúmque labore.

Exierat ferrum, facinus sperauerat ensis,

Nil de successu dubitans. Sed fallere magni 50

Quis vigilem regis genium florique tuendo

Astantem possit. Falli potuere dracones

Aut vinci, potuit vigilans tot partibus Argus,

Sed non ille potest. Venientem obrepere sensit

Admonuitque suos pugnæ, gladiósque vocauit. 55

Fit clamor, poterant aures timuisse Leonis

Hos galli cantus, retroque capessere cursum.

Sed simul exciti vaginis omnibus enses

Præcipitant, nudique suam rupere quietem

Et tenuere fugam. Totus furor, iraque mentis 60

In ferro est tota, & vindictæ incensa cupido.

Par strages gladiatorum animis : sine vulnere nullos

Dant ictus, nullum vulnus sine morte, metuntur

Qui sperare ausi Gallorum abducere messem.

It cruor huc illuc, sed habet pars altera terram 65

Altera pars (vnum hoc mediis in cædibus enses.

Hoc nollent, niuei damnum timuere coloris

Nec sinerent, si pugna daret) tamen altera flores

Pars habet. O quali sors est dignata sepulcro.

Crediderim extremis conatum huc viribus ire 70

Seu fuit ambitio, seu spes fuit vltima damni

Et (si non flores) voluit rapuisse colorem.

Quicquid id est, certè potuit mors sola nocere

Plus fecit gladio sanguis, nil fecerat ille.

<i>Sic formam eripuit, cæli quam lacteus humor</i>	75
<i>Fusilis astrorum succus, meliôrque saliuâ</i>	
<i>Aut infuso etiam superûm regina colostro</i>	
<i>Pinxerat, & casto dederat splendescere tinctu.</i>	
<i>Nec solum nocuit qui lilia summa tenebat,</i>	
<i>Sed quem terra sinu biberat subiecta cadentem</i>	80
<i>Intima sugebat radix, fibrâsque per omnes</i>	
<i>Ire dabat, penitûsque nouas inducere formas</i>	
<i>Grassante in totum succo, & vitiante medullas.</i>	
<i>Iam nullus superesse nitor, non lacteus ille</i>	
<i>Corticis extremi cultus, non candida vestis</i>	85
<i>Non puræ fulgere niues, tantum vndique turpis</i>	
<i>Purpura degeneris tunicæ cingebat amictu,</i>	
<i>Et, si lilia erant, poterant non esse videri.</i>	
<i>Aspiceres, triplici calycis discrimine possent</i>	
<i>Cognosci, sed forma oculis mutata negaret.</i>	90
<i>Languebat caulis, nec vertice stabat eodem</i>	
<i>Quo solitus stare ante, silens sine germine cortex</i>	
<i>Trudendis audebat iter vix rumpere gemmis,</i>	
<i>Consciis alterius succi veritûsque calorem.</i>	
<i>Hæc quamquam leuior poterat iactura putari</i>	95
<i>Victori toleranda suo, vix digna dolore</i>	
<i>Post cæsos hostes, victo fatalis Ibero</i>	
<i>Cui tantis animus fuerat conatibus, omni</i>	
<i>Sanguis impensâ soli nocuisse color.</i>	
<i>Nescio quid tamen amisso, de Virgine cultu,</i>	100
<i>Relligionis erat: nec enim nostratibus hortis</i>	
<i>Plebeios flores tanto vestiuit honore</i>	
<i>Terra parens, nec sic communia lilia pingit.</i>	
<i>Sydereus decor ille fuit, pictura Deorum</i>	
<i>Cui nullam authoris sineret reuerentia cæli</i>	105
<i>Decerpi partem: quòd si mortalis imago</i>	
<i>Humanæ artis opus, solo cui nomine famam</i>	
<i>Fecerit, atque oculis pulchram persuaserit author,</i>	
<i>Tot meruit curas, ne quo se puluere tingat</i>	
<i>Magnificæ spatiis habitans melioribus aulæ,</i>	110
<i>Quid pictura Deûm poterat meruisse videri?</i>	
<i>Sed renouare tamen, primâmq; refundere formam</i>	
<i>Non erat in promptu; nec qui succedere posset</i>	
<i>Obuius in terris candor, facilisque parari,</i>	
<i>Nec simile ex astris decuit præsumere donum</i>	115
<i>Rursus, & audaci nimiûm confidere voto.</i>	

*Magna dedisse semel satis est; vel sydera parant,
Dispensat prudente manu miracula numen.*

*Huc ego vos Regni procures, vos maxima rerum
Præsidia, & te adeò ante omnes, fortissime Princeps,* 120

Te, Lodoice, voco. tantum tibi Gallia debet

Tot pugnæ, tot bella suis coniuncta triumphis,

Tot per te obtinuit palmas, tot crescere lauros

Ætherium præter florem gratatur in hortis.

Sed dum palma tamen, dum crescit & addita laurus, 125

Decreuere tibi, & primam data Lilia formam

Mutarunt, nec se iam cælum agnoscit in illis,

Miratúrque novos flores, & non sua dona.

Aspice. nescio quid languenti vertice dicunt

Visa queri, atque suum reddi sibi velle nitorem. 130

Non tulit hanc oculis speciem Lodoïcus, & astra

Testatus, vos, ô Superi, cognoscitis, inquit,

Ense lacessito in pugnam descendimus, istum

Fudimus inuiti ferro fugiente cruorem.

Nec volui has lauros, nec erat victoria tanti, 135

Debuit ire aliò gladius, gentèsque profanas

Quærere, vel mecum decuit concordibus armis

Coniungi populos, qui me petiere, mihiq̃ue

Inuidere (nefas) quæ me voluistis habere.

Quid faceret mucro? flores defendit ab hoste, 140

Non potuit formam, nec erat defendere tempus,

Dum cædes quærit, fusoque in sanguine mortem.

Nunc si fas reddi, si quâ reparabilis arte,

O meus! ô, vellem, dixit, lactescere sanguis

Posset, & alterius fecisset vena coloris. 145

Huc vltro flueret, vos ô mea Lilia certè

Tingeret, & forsân vestræ succedere formæ

Posset apud Superos dignus satis esse videri.

Sed meus est idem, nec habet discrimina sanguis

Concolor, impleuit communis purpura venas. 150

Talibus ereptos queritur dum floris honores,

Diffisúsque sibi nescit sperabile votum,

Ecce tibi ante oculos, cælo delapsus ab alto,

Sistit Hymen sese, vultu quo iungit amantes,

Et felice beat thalamo, dulcémque propinquæ 155

Spem sobolis facit, & teneros exsuscitat ignes.

Nec tamen ille facem solito de more ferebat,

Sed quæ maiores etiam promitteret æstus

- Pax fuit : in vultu causas Theresia pacis
Attulerat, legere oculi, volüere, recepta est
Et signata oculis : cœpit Theresia Regi
Debere, & qualem vellet promittere matrem.*
- Nec spem frustrata est, sexúsque errore morata* 205
*In longum, Salicam legem cognouit, & omnem
Vel partu impleuit primo, patrique præire
In sobolem dedit, & sese transfundere totum.*
- Nil regno debet, nec opus Iunone secundâ
Hæredem quæri, tantum qui viuere cœpit* 210
Viuat, & ipse suo sibi quærat ab vbere vitam.
- Ac iam maternus puero lactescere sanguis
Vitalem in potum, castósque implere canales
Visus, & exundans plenís efferuere mammis.*
- Nec fallebat hymen, est qui vel floribus humor* 215
*Sufficiat, regique suo collectea possunt
Lilia virgineum formæ reparare decorem.*
- Parue heros (si te in cunis iam lilia tangunt
Hunc si te Genius docuit iam patris amorem)*
- Partem aliquam lactis tolli patiare, tuisque* 220
*Floribus infundi, sine commodet vbera mater,
Deriuétque suo communem è pectore rorem.*
- Audiit, & (dictu mirum) cognoscere cœpit
Lilia : iam facto, sese curare professus*
- Spem superat ; partem sperauimus, vbere toto* 225
*Cedit, & alterius patitur se lactis alumnum,
Nec mutare sinus dubitat, nec perdere matrem.*
- Ecce igitur primum flores haurire colostri
Substillum incipiunt. it lacteus imber, & omne
Pingit iter niuibus, calycique alabastra refundit* 230
*Susceptus foliis, sese color imprimit altè
Qui fuit, & qualem superi cognoscere possint.*
- Hoc pueri nascentis opus, vitæque recentis
Grande rudimentum. Regni spes quanta futuri ?
Si potuit tantum in cunis & ab Hercule cœpit,* 235
Implebit totum, nec erit mensura laboris
- Vllâ parte minor : geminis præluserat ille
Anguibus, hic nascens quicquid nocuere tot annos,
Bella inter pugnas primis natalibus aufert.*
- Nec satis, ad Tamesin sectâ ceruice renasci* 240
*Visa, suisque nouos iterum minitata cruores
Floribus, oppressit, factúmque æquauit adulti*

Alcidæ, atque illo citiùs peruenit ad Hydram.
Quòd si tantus erat seruanda in lilia Gallis
Impetus, ætherio cùm nil nisi picta colore, 245
Nunc postquam cæpit proprios inducere tinctus,
Et præter superos, est iam Lodoïcus in illis,
Quantus erit? vix iam, cupiant si numina reddi,
Obtineant, aliquid possit vel iure negari,
Et partem excipiat pueri Theresia toto 250
Vbere quæsitam. sed nec data munera tollunt
Quæ seruata vident, & adhuc augere laborant.
Quin etiam magni genium descendere fama est
Henrici ad cunas, custodis quærere munus
Velle sibi puerum, primis præuertere curis, 255
Et quos heroum fundit via lactea succos
Instillare ori, proauûmque infundere totum.
Nec mirum, poterit matris si lacte carere
Dum tantum gustat Regem. Iam lilia tinge
Mater, alit puerum patriis HENRICVS ab astris. 260

STEPHANVS DE CARHEIL
Societatis Iesu.

Traduction ⁷²

Par l'heureuse naissance du sérénissime Dauphin, le Lys français, souillé par le sang ennemi au milieu de tant de combats, est rendu à sa blancheur; ou: la couleur rendue au lys: métamorphose.

Argument.

Il était écrit dans les destins que la France ne renoncerait pas à l'empire du monde tant que ses lys n'auraient pas cessé de fleurir, coupés à la racine. La jalousie d'une nation rivale ne le put supporter: elle se mit à méditer la perte des lys fatidiques, tantôt par la ruse, tantôt par la force et les armes. Mais elle fut repoussée juste à temps par Louis, alors chargé de la garde des lys: elle ne put trancher leurs racines par le fer, mais souilla leur aspect par son sang. Quoique ce désagrément dût être accepté comme un à-côté de la victoire, Louis ne pouvait cependant s'y résoudre, s'affligeant de

72. Traduction personnelle. Un grand merci à Lambert Isebaert pour sa relecture attentive et ses excellentes suggestions.

n'avoir pu conserver intacte la couleur même des fleurs, qui était d'origine céleste. Comme il se lamente amèrement, voilà qu'Hyménée arrive pour le consoler, promettant de faire en sorte que, dans un bref délai, Louis rende aisément les lys à leur ancienne splendeur. Il réalise sa promesse au moment précis où un prince est heureusement mis au monde par Marie-Thérèse, dont le lait royal efface en profondeur les taches de sang qui souillaient l'éclat oublié des fleurs. Ainsi, par l'heureuse naissance du sérénissime Dauphin, la blancheur est restituée aux lys français. Le père, guerrier vaincu, avait assuré aux lys une floraison éternelle, en gardant leurs racines intactes; le fils, enfant et garant ardemment désiré de la paix, leur a désormais permis de resplendir d'un plus doux éclat de par le monde entier.

Grand enfant — qu'il faille t'appeler du nom de Louis, 1
 Ou plutôt d'Henri, ou de tout autre nom qu'on jugera bon
 De te donner (puisque tant de Rois, inclus en toi, te donnent
 Tous leurs noms, et que le sang te confère aussi tous leurs titres) :
 En naissant tu fais de moi un poète, et tu donnes à mes vers 5
 Le même âge que le tien ! Tandis que je chanterai les lys
 Renouvelés grâce à toi, habitue-toi déjà à écouter les poètes
 Et à les reconnaître avec bienveillance dès ton premier regard.
 Il y a peu, la France, ayant perdu ses couleurs naturelles,
 Avait pris une teinte inaccoutumée : les lys nationaux 10
 Avaient changé d'aspect, souillés par le sang répandu.
 Mais pour trouver les causes, il me faut remonter plus haut,
 À la première origine, et interroger le berceau de notre vieux royaume.
 Au temps où le destin avait, pour la première fois, donné
 À notre peuple de s'arrêter sur ces terres et de s'y installer, 15
 Il parut bon d'armer cette souche nouvelle de cruels poisons,
 De fonder le pouvoir sur la crainte et de menacer les populations.
 Mais le venin ne parut ni tolérable ni convenable aux dieux d'en haut :
 Voulant que les Français soient craints pour de meilleures raisons,
 Ils les jugèrent dignes d'un cadeau céleste issu d'une autre souche 20
 Et daignèrent nettoyer leur sceptre des taches de poison,
 Par l'antidote d'une fleur virginale qu'un ange envoyé de l'Olympe
 Leur apporta, avec la promesse d'un durable destin de puissance
 Aussi longtemps que la racine de cette fleur resterait intacte.
 Cette fleur, un ennemi insensé, porteur d'un sceptre rival, 25
 Nous l'avait jalouée, s'indignant des faveurs divines.
 Son éclat éblouissant lui brûlait les yeux ; contre elle, il dirigeait
 Tous ses vœux, contre elle, bouillonnait toute son ambition,

Ayant fait le serment d'en détruire jusqu'aux bulbes.
 « Je l'arracherai », s'exclama-t-il, « jusqu'à la dernière racine, 30
 Ou la raccourcirai en lui tranchant la tête : pour mon épée
 La tâche sera brève : sur une hampe fragile la victoire est facile !
 Peut-être même tombera-t-elle avant le coup, précédant le fer,
 Attendant à peine la première morsure sur sa tige entamée. »
 Ainsi méditait-il, sans se souvenir que jadis, la toison dorée 35
 Fut moins bien protégée par les soins du Dragon sans sommeil
 Contre les embuscades des héros et les ruses de Jason ;
 Sans se souvenir que les jardins des Hespérides, à en croire la fable,
 Furent moins bien défendus par la garde avare de leur monstre sentinelle
 — ces jardins fameux pour leurs rameaux et leurs fruits précieux. 40
 Donc, lorsqu'il eut vainement conçu ces sots espoirs,
 Et qu'il eut promis à son désir la fleur convoitée,
 Caressant outre mesure son vœu et ses futurs projets,
 Il eut l'audace d'y porter le fer : mais aucun Jason 45
 N'emporta ce butin, et les Français ne cédèrent devant aucun Hercule.
 Il était arrivé aux premiers abords de ces lieux où les lys
 Dressent et tendent leur tête dans le jardin du florissant royaume,
 Fleurs plantées de main céleste et au prix d'un labeur divin.
 Le fer était sorti du fourreau, l'épée avait médité son forfait,
 Sans douter un instant de la victoire. Mais qui pourrait duper 50
 Le vigilant génie du grand roi, apposé à la garde
 De la fleur ? Des dragons ont pu être bernés
 Ou vaincus, ainsi qu'Argus veillant de tous ses yeux —
 Mais non pas lui ! Il a entendu l'assaillant approcher en rampant,
 Il a appelé ses troupes au combat, il a convoqué les glaives. 55
 Une clameur s'élève : les oreilles du lion auraient pu s'effrayer
 De ces chants de coq, et faire marche arrière en courant.
 Mais au même moment, toutes les épées, tirées de leur fourreau,
 Se précipitent, lame nue, rompant brutalement leur repos,
 Et interdisant la fuite. Toute la fureur, toute la colère des esprits 60
 Se concentrent dans le fer, avec le désir brûlant de vengeance.
 Le massacre des glaives égale leur ardeur : nul coup n'est donné
 Sans blessure, nulle blessure sans trépas : ainsi sont fauchés
 Ceux qui avaient osé espérer emporter la moisson des Français.
 Le sang coule de tous côtés : une partie tombe sur la terre, 65
 Une autre (seul événement que les épées, au milieu du carnage,
 Ne voulaient pas voir arriver : craignant de souiller la couleur de neige,
 Elles l'auraient évité, si le combat l'avait permis !) — une autre cependant
 Tombe sur les fleurs. Ah, quel tombeau le sort a accordé à ce sang !
 Je suis porté à croire que l'entreprise ennemie a tendu à ce but 70

Avec ses dernières forces, dans l'ambition ou l'espoir ultime de nuire,
 Et qu'elle a voulu nous ravir, sinon les fleurs, du moins leur couleur.
 Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'en mourant qu'ils ont pu nous atteindre :
 Le sang a fait plus que le glaive ; ce dernier n'avait rien fait du tout.
 Ainsi fut ravie l'apparence qu'avait peinte l'humeur lactée du ciel, 75
 La sève liquide des astres et leur plus pure sécrétion,
 Ou même la reine des habitants du ciel, par l'infusion de son lait,
 Donnant aux fleurs de resplendir d'une teinte parfaitement pure.
 Et le sang aspergeant le sommet des lys ne fut pas seul en cause :
 Celui que la terre avait bu en son sein lorsqu'il était tombé sur elle 80
 Fut absorbé par les racines profondes : celles-ci lui donnèrent de pénétrer
 Dans chacune des fibres et de revêtir un aspect absolument nouveau,
 Le liquide infestant l'ensemble de la plante et corrompant sa sève.

Déjà tout éclat avait disparu : plus d'élégante couleur de lait
 À l'extrémité de la tige, plus de vêtement d'un blanc éblouissant, 85
 Plus de pur scintillement de neige : seule une pourpre commune
 S'étalait de toute part, drapant les fleurs d'une tunique indigne :
 Si elles étaient toujours des lys, elles pouvaient ne pas le sembler.
 Des yeux attentifs auraient pu les reconnaître à l'indice
 Des trois pétales, si le changement d'aspect n'y avait porté démenti. 90
 La hampe des lys languissait, elle ne se dressait plus aussi haut
 Qu'à son ancienne habitude ; la tige silencieuse, sans germination,
 Osait à peine livrer passage à la poussée des bourgeons,
 Consciente de sa sève modifiée et effrayée de sa chaleur.

On eût pu n'y voir qu'un dommage mineur, 95
 Tolérable aux yeux du vainqueur, et à peine digne de pleurs
 Face aux ennemis massacrés ; et funeste à l'Espagnol vaincu,
 Qui avait eu l'audace de se lancer dans une telle entreprise,
 Et dont le sang largement dépensé n'avait nui qu'à la seule couleur.
 Cependant, je ne sais quel scrupule s'attachait à la perte 100
 De cette beauté, issue de la Vierge : car dans nos jardins nationaux,
 La terre mère n'avait pas par elle-même revêtu d'un tel honneur
 Des fleurs populaires, ni peint de la sorte des lys ordinaires.

Il s'agissait d'une parure céleste, peinte par les Dieux,
 Et la révérence due au Ciel, son auteur, ne tolérât pas 105
 Qu'une part en soit retranchée : si une image périssable,
 Œuvre d'art humaine, que le seul nom de son auteur
 A rendue célèbre et fait paraître belle aux yeux du public,
 A mérité mille soins pour lui éviter le moindre grain de poussière,
 Exposée dans les plus beaux espaces d'un magnifique palais, 110
 Quels soins pouvait sembler mériter la peinture des Dieux ?

Mais pour raviver les fleurs et leur rendre leur aspect premier,

Il n'était pas de moyen aisé ; nulle blancheur de substitution
 Ne se rencontrait sur terre, ni ne se pouvait facilement procurer ;
 Et l'on ne pouvait prétendre recevoir semblable don des cieux 115
 Une seconde fois, ni mettre trop de confiance en un vœu audacieux.
 Donner de grandes choses, cela suffit une fois : même les étoiles
 Sont parcimonieuses, et Dieu dispense ses miracles d'une main mesurée.

Ici je vous appelle, vous les grands du royaume, ses plus solides
 Piliers, et toi avant tous les autres, prince au courage remarquable, 120
 Toi, Louis, je t'appelle. C'est à toi seul que la France doit
 Tant de combats, tant de guerres soldées par des triomphes,
 Par toi qu'elle a obtenu tant de palmes, et se félicite que tant
 De lauriers poussent dans ses jardins aux côtés de la fleur céleste.
 Mais pendant que croissaient la palme et le laurier, plantes ajoutées, 125
 Les lys, fleurs offertes, ont déçu et perdu leur aspect initial :
 Déjà le ciel ne se reconnaît plus en eux, et s'étonne

De ces nouvelles fleurs — ce ne sont plus là les cadeaux qu'il avait offerts.
 Regarde : les lys lancent je ne sais quel message de leurs têtes languissantes :
 Ils ont l'air de se plaindre, et de vouloir qu'on leur rende leur éclat. 130
 Louis ne supporta pas cette vue, et invoquant les astres :

« Ô habitants des cieux », s'exclama-t-il, « vous le savez bien,
 C'est l'épée provoquée que nous sommes descendus au combat,
 C'est malgré nous que nous avons répandu ce sang, d'un fer réticent.
 Je n'ai pas voulu ces lauriers, et la victoire ne m'importait pas tant : 135
 Mon glaive aurait dû se tourner dans une autre direction, vers les nations
 Impies ; et même, ils auraient dû allier leurs armes aux miennes,
 Ces peuples qui m'ont attaqué, et qui m'ont jaloué

(Ô sacrilège !) ce privilège que je tiens de vous.
 Qu'aurait dû faire la lame ? Elle a défendu les fleurs contre l'ennemi ; 140
 Elle n'a pu défendre leur aspect, et il n'en était pas temps,
 Pendant qu'elle cherchait le massacre et la mort dans le sang répandu.
 Fût-il permis à présent de revenir en arrière, le mal fût-il réparable,
 Je voudrais, ô », s'exclame-t-il, « que mon propre sang puisse prendre
 Une teinte de lait, et que mes veines en produisent d'une autre couleur. 145
 Il coulerait jusqu'ici, ô mes chers lys ; assurément,

Il vous teindrait, et peut-être les habitants du ciel le jugeraient-ils
 Suffisamment digne de venir renouveler votre apparence.
 Mais mon sang est le même, de couleur uniforme
 Et indivise : la pourpre commune coule dans mes veines. » 150

Tandis qu'il déplore en ces termes l'honneur ravi de sa fleur,
 Sans compter sur lui-même ni se douter que son vœu se réalisait,
 Voici soudain que devant ses yeux, descendu des hauteurs du ciel,
 Se tient Hymen, avec le visage qu'il arbore lorsqu'il unit les amants,

Qu'il les gratifie d'une couche heureuse, éveille le doux espoir 155
 D'une descendance prochaine et suscite de tendres flammes.
 Il ne portait pas cependant son flambeau comme à son habitude,
 Mais, promettant des amours plus brûlantes encore,
 Il avait un petit tableau peint, avec le beau visage d'une vierge
 — Un visage respirant quelque chose de surhumain, 160
 Né pour éveiller des flammes et incendier une âme pure ;
 Un visage défendu cependant, et encore interdit à la vue
 À la première entrée du dieu : seul l'espoir était permis.
 Lorsqu'Hymen apparut, et suspendit ses pas à juste distance du roi,
 « Tes vœux, Louis », déclara-t-il, « m'ont appelé à toi. 165
 J'ai entendu tes plaintes au sujet de ton sang, du sang
 Que tu souhaiterais : à travers moi, il pourra prendre la couleur
 Que tu désires, et devenir laiteux, rosée d'un blanc de neige ;
 Il ne s'agira point d'un labeur, mais du fruit de l'amour.
 Car l'amour, Louis, te réclame une partie de ton sang, 170
 Pour, dans le chaste ventre d'une jeune compagne,
 En façonner les tendres membres d'un enfant royal :
 Ce sera le ferment d'une grande âme et du génie paternel.
 Tu dois au royaume un héritier, un enfant de ton sang ;
 Sa mère doit du lait à cet enfant, et à travers les seins maternels, 175
 Le sang que tu donneras pourra se changer en une sève de lait.
 Mais cela ne se pourra avant que ne sèche le sang
 Qui a souillé les lys, et que les épées soient sèches des massacres.
 Peut-être pourras-tu faire en sorte que le sang qui a sali les fleurs
 Les reblanchisse aussi, et que les deux sangs se conjoignent. » 180
 Ainsi parla-t-il, et retournant le tableau, il dévoila à Louis
 Le portrait peint de la jeune femme qu'il se devait d'aimer.
 Louis la regarde, et de ses yeux ardents boit une chaste flamme :
 Il conçoit de l'amour pour la figure de celle qui se dérobe.
 Dans le beau visage a transparu je ne sais quel trait de sa mère Anne, 185
 Et la piété filiale a ému son âme : il se rappelle sa prime jeunesse
 Passée dans le bonheur grâce aux soins prudents de sa mère,
 En attendant l'âge d'être apte à régner et mûr pour gouverner :
 Aucune Sémiramis, façonnant les tendres années
 De sa progéniture, n'a jadis fourni pareil exemple. 190
 Cette ressemblance agrémenta le portrait et accrut son charme ;
 Et tout ce qu'Anne avait donné à son père, Louis se prit à espérer
 Le recevoir de cette femme : la piété même le convainquit de l'aimer.
 Sans tarder, il entreprend d'apaiser par un traité les tumultes
 De la guerre, et d'arrêter les larges fleuves de sang répandu, 195
 Pour qu'il ne coule continûment d'une source perpétuelle.

Il ne fallut pas longtemps à ses projets : après qu'une île⁷³,
 Lieu d'un grand conseil et théâtre royal de la paix,
 Lui eut rendu la vue de l'auguste vierge, contemplée un peu plus tôt,
 Et que son âme se fut remémorée ses premières flammes, 200
 La Paix régna : dans son visage, Thérèse avait apporté des arguments
 De paix : ses yeux l'avaient choisie et voulue : la paix fut reçue
 Et signée par ses yeux : Thérèse commença à devoir au roi
 Et à lui promettre de devenir la mère qu'il souhaitait.
 Et elle ne déçut pas son espoir, ni ne le retarda longtemps 205
 Par des enfants du sexe erroné : elle reconnut la loi salique
 Et y satisfait pleinement dès le premier enfancement, accordant au père
 De servir de modèle et de se transférer tout entier dans sa progéniture.
 Elle ne doit plus rien au royaume : nul besoin d'un second accouchement
 Pour obtenir un héritier. Que vive seulement celui qui a commencé 210
 De vivre, et qu'il se procure de quoi vivre aux seins de sa mère.
 Or, le sang maternel déjà se convertit en lait, breuvage de vie
 Pour l'enfant : déjà on le voit remplir les chastes canaux,
 Et sourdre en bouillonnant des mamelons gonflés.
 Hymen n'avait pas menti : c'est un liquide apte à imprégner 215
 Même des fleurs ; et les lys, frères de lait de leur roi,
 Peuvent restaurer la beauté virginale de leur apparence.
 Héroïque enfant (si les lys te touchent dès le berceau,
 Si le Génie de ton père t'a déjà enseigné cet amour),
 Souffre qu'une partie de ce lait te soit enlevée pour être versée 220
 À tes fleurs, accepte que ta mère leur présente ses seins,
 Et que de sa poitrine, elle répande à toutes sa rosée.
 L'enfant entendit et (fait admirable !) commença à reconnaître
 Les lys : il promit d'en prendre soin, et déjà ses actes
 Dépassez nos espoirs : nous demandions une partie, 225
 Il renonce au tout, et accepte d'être nourri d'un autre lait,
 Sans hésiter à changer de sein et à perdre sa mère.
 Voici donc que les fleurs commencent à absorber
 Les premières gouttes de colostrum. Une pluie de lait tombe,
 Repeint le paysage en blanc et répand son albâtre dans les corolles, 230
 Absorbée par les pétales : profondément s'imprime la couleur
 Originelle, et familière aux habitants des cieux.
 Voici l'œuvre d'un nouveau-né, la grande épreuve
 D'une vie à peine éclos. On peut tout espérer de son règne futur !
 S'il a tant accompli au berceau, s'il a débuté par le modèle d'Hercule, 235
 Il le réalisera en entier, et ne lui cédera en rien par l'ampleur

73. L'île des Faisans sur la Bidassoa, à la frontière franco-espagnole.

De ses travaux : ce héros-là y avait préludé par deux serpents ;
Celui-ci, en naissant et dès ses premiers jours, met un terme
À tous les maux de tant d'années de guerres et de combats.
Mieux encore : malgré leur tête coupée, les guerres semblaient renaître 240
Sur la Tamise, et menaçaient à nouveau de souiller ses fleurs
De sang : il les étouffa, égalant l'exploit de l'Alcide adulte ;
Ainsi, il en est venu à affronter l'Hydre bien plus tôt que ce héros.
Et si, pour défendre les lys, les Français ont fait preuve d'un tel élan
Au moment où ceux-ci portaient simplement une couleur céleste, 245
Maintenant que Louis a commencé à leur donner sa propre couleur
Et qu'outre les habitants des cieux, le roi est présent dans ces fleurs,
Jusqu'où cet élan ira-t-il ? Si les dieux les voulaient à présent de retour,
Ils les obtiendraient à grand-peine, et une partie pourrait à bon droit
Leur être refusée : Thérèse en excepterait la part recherchée par l'enfant 250
Sur sa poitrine. Mais les dieux ne reprennent pas leurs présents
Quand ils les voient bien gardés : ils travaillent plutôt à les accroître.
Mieux : la rumeur prétend que le génie du grand roi Henri
Est descendu près du berceau, qu'il a voulu remplir le rôle
De protecteur, entourer l'enfant de ses premiers soins, 255
Et instiller dans sa bouche les sucres des héros que répand
La voie lactée, transférant en lui toute la personne de son aïeul.
Il n'est point étonnant que l'enfant ait pu se passer du lait de sa mère,
Puisqu'il goûte d'un si grand roi ! Colore désormais les lys,
Mère : Henri se charge de nourrir l'enfant depuis les astres paternels. 260